

Par Jérôme Diesnis (correspondant à Montpellier)

## Montpellier de nouveau en danger

L'avenir du barragiste du dernier Top 14, qualifié pour la seconde fois consécutive en Coupe d'Europe, est suspendu aux tensions entre les deux coprésidents de l'association (Serge Guidez et Jean-Michel Arazo) et celui de la SASP Mohed Altrad, au point que celui-ci menace désormais de quitter ses fonctions.

*« S'il y a encore des attaques personnelles, des insultes, je ne resterai pas et je partirai la semaine prochaine. Soit je trouve un minimum de plaisir et de motivation et j'ai les ressources de continuer, soit j'arrête. »*

Son départ mettrait en péril l'avenir du club dont le déficit à l'issue de cette saison est estimé à environ deux millions d'euros. Altrad s'était engagé devant la DNACG à combler ce gouffre, avant le 26 mai. Cette promesse est désormais en suspens : *« lorsque j'ai accepté de prendre la présidence du club (il y a un an), je m'étais engagé à verser 6 millions en trois ans. Avant même de combler le déficit cette saison, j'en suis déjà à 5 millions de ma poche. Je suis prêt néanmoins à prendre l'engagement de continuer, même si cela doit me coûter 12 ou 13 millions au final. Mais aujourd'hui je ne peux pas continuer à honorer mes engagements. »*

Directement visée : l'attitude de l'association. Devant la multiplication des procédures de licenciement pour fautes graves au sein du club ces dernières semaines (sept à ce jour, en attendant la décision concernant le préparateur physique Patrick Ballesta qui a fait l'objet d'un entretien préalable de licenciement), notamment l'ancien président Jean-Pierre Massines, le secteur amateur a en effet décidé de poser ses conditions au renouvellement de sa convention avec la SASP. Elle est indispensable pour évoluer en Top 14. La loi stipule en effet que la participation de la société à des compétitions ou des manifestations inscrites au calendrier d'une fédération sportive agréée, relève de la compétence de l'association.



(Photo : DR).

**Press contact**

125, rue du Mas de Carbonnier - 34000 Montpellier - France  
Tel. +33 (0)4 99 64 30 39  
[altrad@altrad.com](mailto:altrad@altrad.com)



*« J'ai reçu un courrier m'expliquant que cette convention ne serait signée qu'à deux conditions : que son coût (annuel), réglé par la SASP à l'association, passe de 1 500 à 400 000 € et que le centre de formation soit transféré à l'association, reprend Altrad. Pourquoi enfoncer financièrement le club ? Quand au transfert du centre, je ne suis opposé à rien. Si on m'explique les raisons, je peux l'accepter mais c'est incompatible avec les délais dont nous disposons. Cela va prendre des mois. »* Vendredi, Mohed Altrad a rencontré les deux coprésidents de l'association. Mais il faudra attendre le début de semaine prochaine pour connaître l'issue de cette crise qui met une nouvelle fois en péril l'avenir du rugby professionnel à Montpellier. Le club a toujours évité une issue funeste. Mais vendredi, le chef d'entreprise a semblé particulièrement exaspéré par cette situation...

